



LE PRÉSIDENT DU CONSEIL
EXECUTIF

DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES

DIRECTION GÉNÉRALE
ADJOINTE
AMÉNAGEMENT ET
COHESION DU TERRITOIRE

Affaire suivie par :
Dominique FLAMAND

dominique.flamand@collectivitedemartinique.mq

DGA/ACT/ADGAACT/DF/SKF/
N°2023-3029611

V/Réf : Délibération 44/2021 du Conseil Communautaire de la CAESM du 27 mai 2021
Objet : Extensions du TCSP - Suites concertation préalable

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la concertation préalable, vous avez communiqué la délibération du conseil communautaire en référence relative au projet d'extension du TCSP sur le territoire Sud, validant les observations du Bureau Communautaire du 17 mai 2021 et autorisant le Président à faire valoir ces observations à la CTM.

Ainsi que vous le rappelez, le projet d'extension Sud avait été présenté par les services de la Collectivité accompagnés du bureau d'études et d'un des garants désignés par la CNDP, le 03 mars 2021 à l'occasion de la commission mixte (Aménagement/Travaux). Ce temps d'échanges sur le projet avait permis de prendre note de vos attentes.

S'agissant des observations du Bureau Communautaire validées par le Conseil Communautaire, je souhaite vous apporter les précisions suivantes :

1- Concernant la desserte des communes de l'Espace Sud non desservies directement par le TCSP

Lors des études de faisabilité des Extensions du TCSP en 2020, de premières propositions de réorganisation du réseau Sud autour du terminus de Rivière Salée avaient été faites, principalement en vue d'estimer le trafic attendu sur les lignes des Extensions du TCSP via le modèle de trafic de la CTM.

Les études à venir début 2023, de niveau Etudes préliminaires, actualiseront ce projet de réorganisation du réseau bus autour de l'Extension sud du TCSP en cohérence avec les réflexions en cours par Martinique Transport pour la réorganisation de son réseau Sud Martinique à l'horizon de janvier 2024, terme de la DSP en cours.

Cette étude de réorganisation s'intéressera nécessairement à la qualité des rabattements en transports collectifs vers le TCSP : une offre express nouvelle pourra ainsi être envisagée depuis certains secteurs en complémentarité de celles restantes vers Carrère.

2- Concernant les conditions de circulation aux abords des zones d'activité

Les études techniques à venir vont travailler finement sur l'insertion de la future infrastructure et de ses stations, en particulier aux carrefours giratoires où se greffent la plupart des accès aux zones d'activité à desservir.

Le fonctionnement des carrefours en situation actuelle et en situation projet (avec le BHNS) fera l'objet d'études spécifiques d'ores et déjà anticipées. Des comptages directionnels ont été réalisés récemment à la plupart des carrefours concernés par le TCSP et vont permettre de simuler l'intégration du BHNS et sa priorité dans ceux-ci.

Des propositions d'aménagement spécifique des carrefours et giratoires impactés par le BHNS pourraient résulter de ces analyses si l'accessibilité à certaines branches des giratoires n'y était pas garantie.

La CTM et Martinique Transport se sont engagés auprès de la CNDP à l'issue de la concertation de 2021 à co-construire le projet final des Extensions du TCSP avec l'ensemble des acteurs du territoire ainsi qu'à informer régulièrement la population des avancées du projet via le site internet du projet. La CA de l'Espace Sud Martinique sera donc consultée à plusieurs étapes et échelles pendant la phase de conception du projet.

Je vous précise par ailleurs que l'avancement des réflexions s'inscrira dans le cadre d'un nouveau processus d'information du public, dit de concertation continue, pour lequel MM ALONZEAU et BALAN ont été désignés comme garants par la CNDP.

Soyez donc assuré que vos demandes exprimées par délibération en référence seront prises en compte dans les études à venir qui associeront largement les acteurs publics concernés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Monsieur le Président
Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud
Lotissement les Frangipaniers
97228 SAINT-LUCE

Copie : MM ALONZEAU et BALLAN, garants de la concertation continue du projet des extensions du TCSP